



# EREE

**ENQUÊTE RÉGIONALE  
SUR LA PETITE ENFANCE,  
L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI**  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

# PORTRAIT DES JEUNES PARENTS À L'ÉCOLE

## MÉTHODOLOGIE EN BREF

L'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREE) chez les Premières Nations vise à décrire l'état du développement de la petite enfance, de l'éducation et de l'emploi au sein des communautés des Premières Nations au Québec. Elle a été réalisée de janvier 2014 à mars 2015 dans 20 communautés issues de 8 nations et a permis de joindre 2 435 personnes (923 enfants de 0 à 11 ans, 472 adolescents de 12 à 17 ans et 1 041 adultes de 18 ans et plus) qui ont répondu à un questionnaire électronique soumis par des agents de terrain.

Les données suivies du signe « \* » ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et doivent être interprétées avec prudence. Le signe « \*\* » indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 %. Ces données ne sont pas publiées, à l'exception des estimations inférieures à 5 %. Ces dernières doivent être interprétées avec prudence.

Dans certains cas, les données sont présentées selon la zone géographique de la communauté des répondants conformément aux définitions d'Affaires autochtones et du Nord Canada :

- Zone 1 (urbaine) : moins de 50 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 2 (rurale) : entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 3 (isolée) : plus de 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 4 (difficile d'accès) : n'est pas reliée à un centre de services par une route d'accès ouverte à l'année.

Centre de services : la localité la plus proche pour accéder aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Dans le cadre de l'EREE, le terme « communauté » est utilisé pour représenter les « réserves indiennes ». Le terme « réserve indienne », bien qu'officiellement reconnu, est perçu comme étant péjoratif. Pour cette raison, il est remplacé par le terme « communauté ».

Pour plus de détails, veuillez consulter le cahier *Méthodologie* de l'EREE.

Le rapport de l'EREE est constitué de trois recueils de cahiers : petite enfance, éducation et emploi. Tous les cahiers peuvent être consultés dans le centre de documentation de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

# ÉDUCATION



## FAITS SAILLANTS

Ce cahier s'intéresse au parcours scolaire des jeunes parents des communautés des Premières Nations au Québec, ainsi qu'à leur situation économique et sociale. Les résultats présentés proviennent de l'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREE), menée entre janvier 2014 et mars 2015 dans 20 communautés des Premières Nations.

Aux fins du présent cahier, la population à l'étude comprend uniquement les parents de 18 à 45 ans ayant eu leur premier enfant avant l'âge de 20 ans, puisque la proportion des adolescents (de 12 à 17 ans) ayant eu un enfant était trop petite (4,1 %) pour être incluse dans l'analyse.

- Un peu plus du quart des adultes vivant dans les communautés sont ou ont été jeunes parents.
- En moyenne, les jeunes parents ont leur premier enfant à l'âge de 17 ans.
- Une proportion deux fois plus grande de femmes (36,6 %) que d'hommes (18,8 %) deviennent parents avant l'âge de 20 ans.
- Un peu plus du tiers des jeunes parents ont un diplôme d'études secondaires, alors que cela est vrai pour plus des deux tiers des autres adultes<sup>1</sup>.
- Une forte majorité (79,5 %) de jeunes parents ont déjà abandonné l'école, alors que cela est vrai pour 43,1 % des autres adultes.
- Les parents des jeunes parents sont proportionnellement plus nombreux que les parents des autres adultes à ne pas avoir terminé leurs études secondaires.
- La proportion de jeunes parents sans emploi (55,8 %) est plus élevée que chez les autres adultes (42,2 %).
- Les jeunes parents ont un revenu annuel moyen de 12 % inférieur à celui des autres adultes.
- Près des deux tiers des jeunes parents ont un revenu annuel inférieur à 20 000 \$. Cela est vrai pour la moitié des autres adultes.

<sup>1</sup> Dans ce cahier, l'expression « autres adultes » inclut les personnes âgées de 18 à 45 ans qui n'ont pas eu d'enfant ou qui n'ont pas eu leur premier enfant avant l'âge de 20 ans.

## MISE EN CONTEXTE

Le Centre de ressources Meilleur départ (2010; 2012) rappelle qu'avoir son premier enfant en bas âge était la norme pour les générations précédentes d'Autochtones au Canada. Selon Eni et Phillips-Beck (2013), avoir un enfant en bas âge était acceptable, voire encouragé, au sein des communautés autochtones traditionnelles, puisque les aînés et les autres membres de la famille pouvaient aider les parents, notamment au chapitre de la transmission de la langue et de la culture. Toutefois, dans la société contemporaine qui accorde une grande importance à l'éducation et à l'emploi, les jeunes parents doivent relever des défis relativement nouveaux. En effet, la littérature indique que les jeunes parents ont en général un plus faible niveau d'éducation, un plus faible revenu et une plus grande dépendance à l'aide sociale que les autres, ce qui constitue pour eux un désavantage social et économique notable. Il importe donc de se pencher sur les difficultés auxquelles les jeunes parents sont confrontés, sans perdre de vue les aspects positifs de leur réalité, comme l'effet de mobilisation familiale et communautaire qu'entraîne la venue d'un enfant.

### Données sociodémographiques

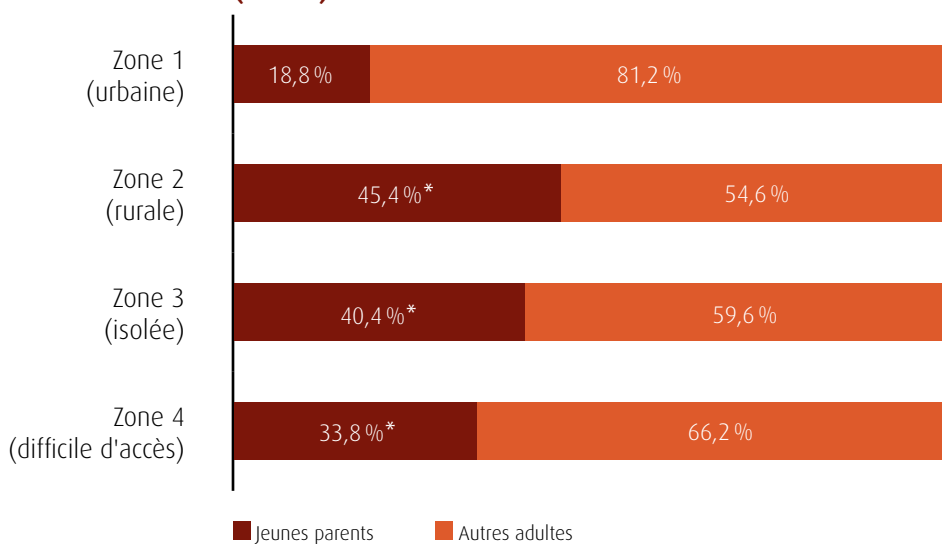
Plus du quart (27,8%) des adultes de 18 à 45 ans vivant dans les communautés sont devenus parents avant l'âge de 20 ans. En moyenne, les jeunes parents ont leur premier enfant à 17 ans, alors que les autres adultes ont leur premier enfant à 24 ans.

La comparaison des proportions de jeunes parents selon le sexe révèle des écarts importants. Plus du tiers (36,6%) des femmes ont eu un enfant avant 20 ans, comparativement à 18,8% des hommes. Parmi les adultes âgés de 18 à 29 ans, 23,7% ont déclaré avoir eu un enfant avant 20 ans, et cette proportion augmente à 31,1% chez les adultes de 30 à 45 ans. Bien que cette donnée semble refléter une diminution de la proportion de jeunes parents de la nouvelle génération, cette diminution n'est pas statistiquement significative. D'ailleurs, parmi les différentes générations (y compris celles âgées de plus de 45 ans), la proportion d'adultes ayant eu un enfant avant 20 ans se situe toujours entre le quart et le tiers.

### Zone géographique

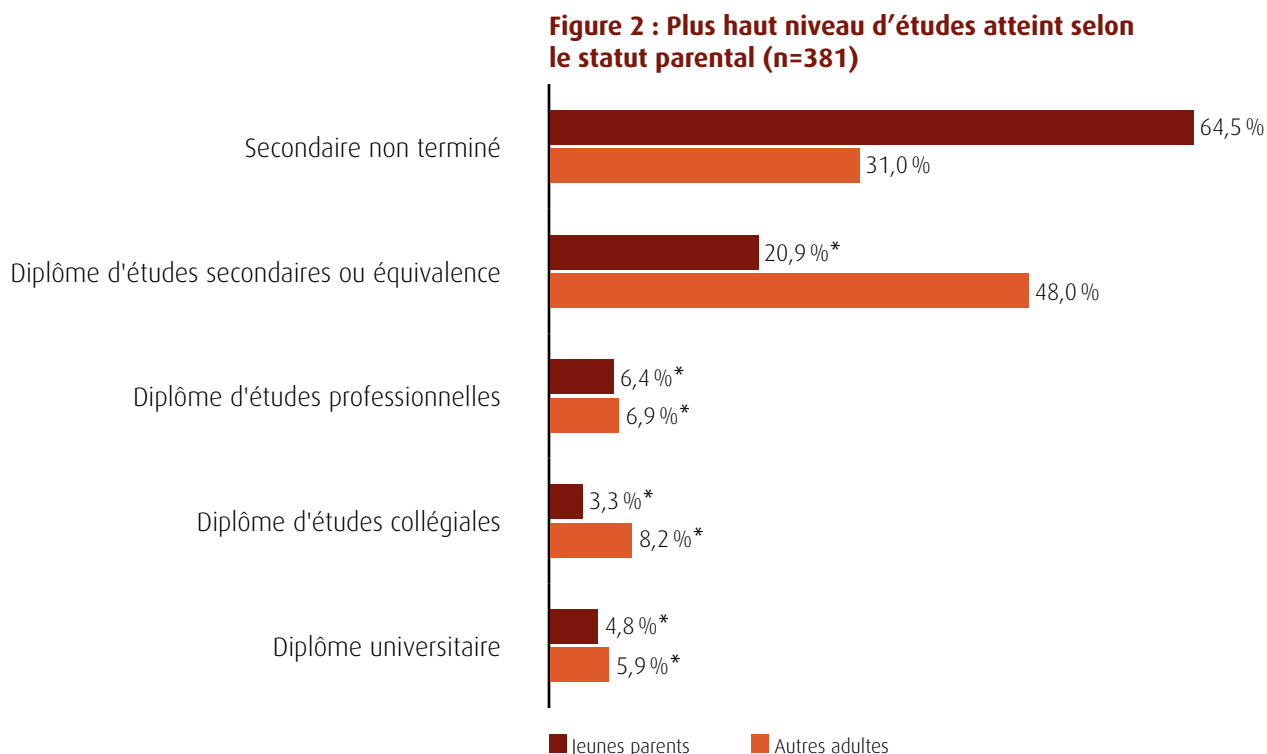
La figure 1 illustre que c'est la zone 2 qui affiche la plus forte proportion de jeunes parents (45,4%), alors que la proportion la plus faible, et de loin, est observable dans la zone 1 (18,8%). Bien qu'il semble y avoir des différences entre les zones 2, 3 et 4, elles ne sont pas statistiquement significatives. Regroupées, ces trois zones représentent une proportion de 41% de jeunes parents. La zone 1 est donc dans une situation particulière par rapport aux autres zones. D'autres recherches permettraient d'analyser les facteurs qui expliquent cette différence considérable entre les communautés situées près des centres urbains et les autres communautés. Il est possible que l'éloignement favorise le maintien d'un mode de vie et de valeurs plus près des traditions. Ainsi, dans les communautés plus éloignées, comme le mentionnent Eni et Phillips-Beck (2013), il ne serait pas perçu comme anormal d'avoir des enfants à un jeune âge.

**Figure 1 : Statut parental selon la zone géographique (n=392)**



## Diplomation

Environ les deux tiers (64,5 %) des jeunes parents n'ont pas terminé leurs études secondaires, comparativement au tiers (31 %) des autres adultes. De plus, 20,9 % des jeunes parents possèdent un DES, alors qu'ils sont 48 % chez les autres adultes, ce qui représente plus du double. Les proportions de diplômés postsecondaires sont relativement basses tant pour les jeunes parents que pour les autres adultes. L'obtention du DES est donc ce qui distingue de manière frappante les jeunes parents des autres adultes (figure 2).



## Décrochage

Les résultats de l'enquête démontrent que les personnes qui ont un enfant à un jeune âge ont plus de difficulté à obtenir le DES. Parmi les jeunes parents, 79,5 % ont déjà abandonné l'école, comparativement à 43,1 % des autres adultes. Plusieurs facteurs influencent le décrochage, mais 47,6 % des jeunes parents affirment avoir décroché en raison d'une grossesse ou pour prendre soin de leur enfant. Fait intéressant, 63,4 % des jeunes parents ayant décroché ont plus tard repris les études, soit une plus grande proportion que pour les autres adultes (46,4 %). Les raisons invoquées par les jeunes parents et les autres adultes pour le retour aux études sont sensiblement les mêmes. Environ le tiers des jeunes parents (32,7 %) et des autres adultes (31,9 %) affirment avoir repris les études à la recommandation de leurs parents. Pour ce qui est d'y retourner suivant les conseils des amis, les proportions sont également semblables (18,3 % des jeunes parents et 16,4 % des autres adultes). La majorité des jeunes parents et des autres adultes disent être retournés à l'école après avoir pris conscience de la valeur de l'éducation ou parce qu'ils désiraient obtenir leur diplôme (51,3 % des jeunes parents et 58 % des autres adultes).

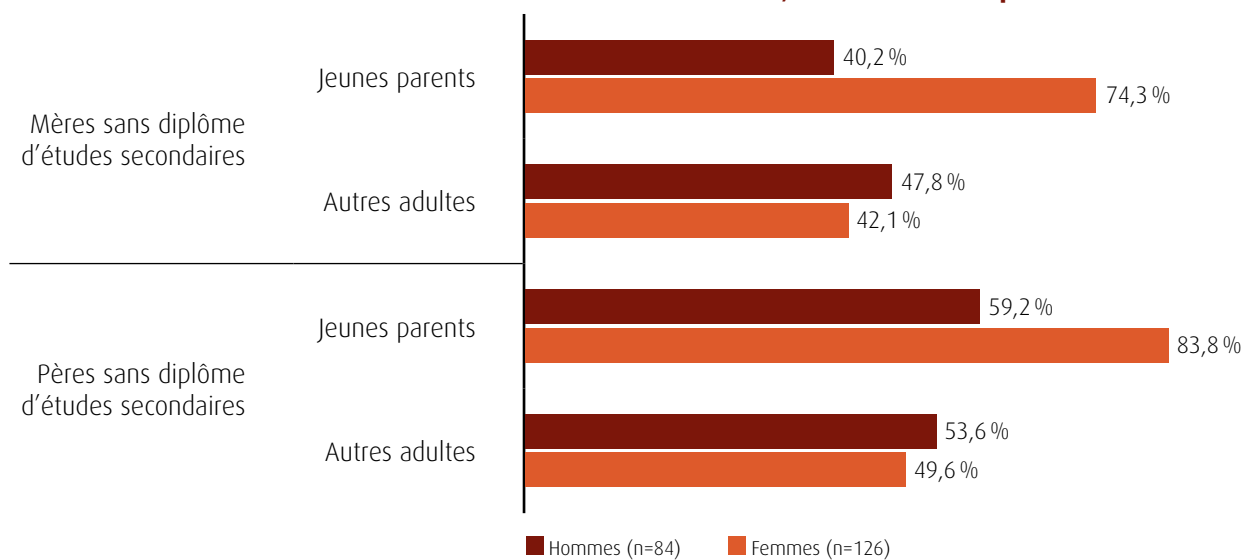
Il y a une différence marquée entre les jeunes parents et les autres adultes en ce qui concerne l'obtention du DES après une reprise des études. Chez les jeunes parents qui ont décroché et repris l'école, 32,5 % ont obtenu un DES ou un diplôme postsecondaire. Chez les autres adultes décrocheurs qui ont repris l'école, la proportion de répondants qui ont obtenu un DES ou un diplôme postsecondaire est de 61,9 %.

## INFLUENCE DE LA SCOLARITÉ DES PARENTS SUR L'ÂGE DE LA PARENTALITÉ DE LEURS ENFANTS

Près des deux tiers (62,2 %) des jeunes parents ont une mère qui n'a pas terminé ses études secondaires. Chez les adultes n'ayant pas eu d'enfant avant l'âge de 20 ans, cette proportion diminue à 44,8 %. La même tendance est observée concernant l'éducation du père. Les trois quarts des jeunes parents ont un père qui n'a pas terminé ses études secondaires, alors que c'est le cas pour un peu plus de la moitié (51,7 %) des adultes qui n'ont pas eu d'enfant avant l'âge de 20 ans.

Selon Luong (2008), les adolescentes enceintes dont la mère n'a pas terminé ses études secondaires sont moins susceptibles d'obtenir leur diplôme d'études secondaires ou un diplôme postsecondaire. La figure 3 permet de distinguer les femmes et les hommes, jeunes parents ou non : les trois quarts (74,3 %) des femmes ayant eu un enfant avant 20 ans ont une mère n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, et 83,8 % d'entre elles ont un père ne possédant pas ce diplôme. Chez les femmes n'ayant pas eu d'enfant avant l'âge de 20 ans, ces proportions diminuent à 42,1 % et à 49,6 %, respectivement. Par contre, il n'y a pas de différence significative entre les hommes ayant eu un enfant avant l'âge de 20 ans et ceux pour qui ce n'est pas le cas. Les deux groupes ont des proportions semblables de parents diplômés et non diplômés du secondaire. Ainsi, le fait que les parents (première génération) possèdent un diplôme d'études secondaires semble influencer l'âge de la maternité des jeunes femmes, mais pas l'âge de la paternité des jeunes hommes.

**Figure 3 : Proportions d'adultes dont les parents n'ont pas terminé le secondaire, selon leur statut parental**



\* Dans ce cahier, l'expression « autres adultes » inclut les personnes âgées de 18 à 45 ans qui n'ont pas eu d'enfant ou qui n'ont pas eu leur premier enfant avant l'âge de 20 ans.

Il existe toutefois des différences significatives en matière d'emploi et de revenu. Les jeunes parents sont défavorisés par rapport aux autres adultes. Il serait pertinent de mener des recherches sur les premières années de parentalité des jeunes parents afin de mesurer l'étendue des disparités socio-économiques.

Pour ce qui est des sections traitant de la satisfaction des besoins, de l'équilibre physique, psychologique, affectif et spirituel, et du soutien émotionnel et psychologique, les résultats révèlent qu'il n'y a pas de différences marquées entre les jeunes parents et les autres adultes.

## Emploi

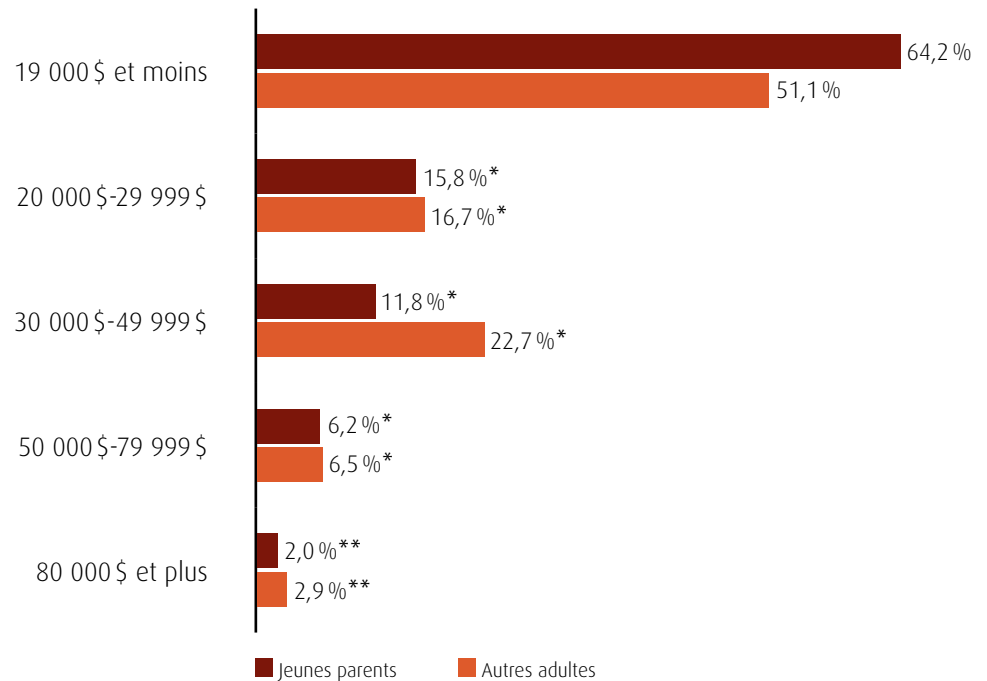
Au moment de l'enquête, les jeunes parents avaient plus de risque d'être sans emploi (55,8 %) que les autres adultes (42,2 %). Il n'y avait toutefois aucun écart significatif entre les jeunes parents sans emploi et les autres adultes sans emploi qui allaient reprendre leur emploi, par exemple, un travail saisonnier (69,6 % et 70,6 %, respectivement). La majorité des jeunes parents sans emploi qui n'étaient pas en attente de reprendre un emploi ont affirmé s'occuper de leurs enfants à temps plein (62 %), soit une proportion beaucoup plus grande que pour les autres adultes (22,7 %\*).

## Revenus

Le revenu annuel moyen pour les personnes de 18 à 45 ans est de 23 837 \$. Chez les jeunes parents, il s'élève à 21 741 \$, alors que chez les autres adultes, il est de 24 659 \$. Les jeunes parents ont donc un revenu moyen de 9 % inférieur à celui des 18-45 ans, et de 12 % inférieur à celui des autres adultes de 18 à 45 ans.

La figure 4 permet de mieux comprendre comment sont répartis les jeunes parents et les autres adultes selon différentes tranches de revenus. Près des deux tiers (64,2 %) des jeunes parents gagnent moins de 20 000 \$, alors que c'est le cas pour environ la moitié (51,1 %) des autres adultes. Il est frappant d'observer que les jeunes parents sont proportionnellement deux fois moins nombreux que les autres adultes à gagner entre 30 000 \$ et 49 999 \$ annuellement. Les proportions sont similaires pour les autres tranches de revenus. Sans surprise, la situation économique est globalement plus précaire chez les jeunes parents.

**Figure 4 : Revenu personnel selon le statut parental (n=321)**



Le tableau 1 illustre les sources de revenus des jeunes parents et des autres adultes dans l'année précédant l'enquête. Plus de jeunes parents que d'autres adultes bénéficient de l'aide sociale (44,7% et 28,1% respectivement). Il en est de même pour les prestations fiscales pour enfants (46,9% des jeunes parents et 16,8% des autres adultes). En ce qui a trait aux autres sources de revenus (dont la plupart ne sont pas statistiquement significatives), les proportions sont semblables pour les deux groupes.

**Tableau 1 : Sources de revenus personnels selon le statut parental (n=380)**

	Autres adultes	Jeunes parents
Emploi rémunéré (paie ou salaire)	57,5 %	54,8 %
Aide sociale	28,1 %	44,7 %
Prestations fiscales pour enfants	16,8 %	46,9 %
Assurance-emploi	19,4 %	18,0 %*
Revenu de travail autonome	8,0 %*	1,3 %**
Allocation d'éducation ou de formation	6,7 %*	2,3 %**
Pension alimentaire pour enfant	1,4 %**	2,4 %**
Revenu d'activités traditionnelles (p. ex. la pêche, la chasse, le piégeage, la cueillette, l'artisanat, etc.)	1,8 %**	1,2 %**
Congé maternité/parental	0,7 %**	1,7 %**
Redevances, fiducies et paiement à la suite d'une entente de revendication territoriale	0,8 %**	1,3 %**
Supplément de revenu garanti ou allocation de conjoint	0,7 %**	0,0 %
Allocation d'invalidité	0,0 %	1,4 %**

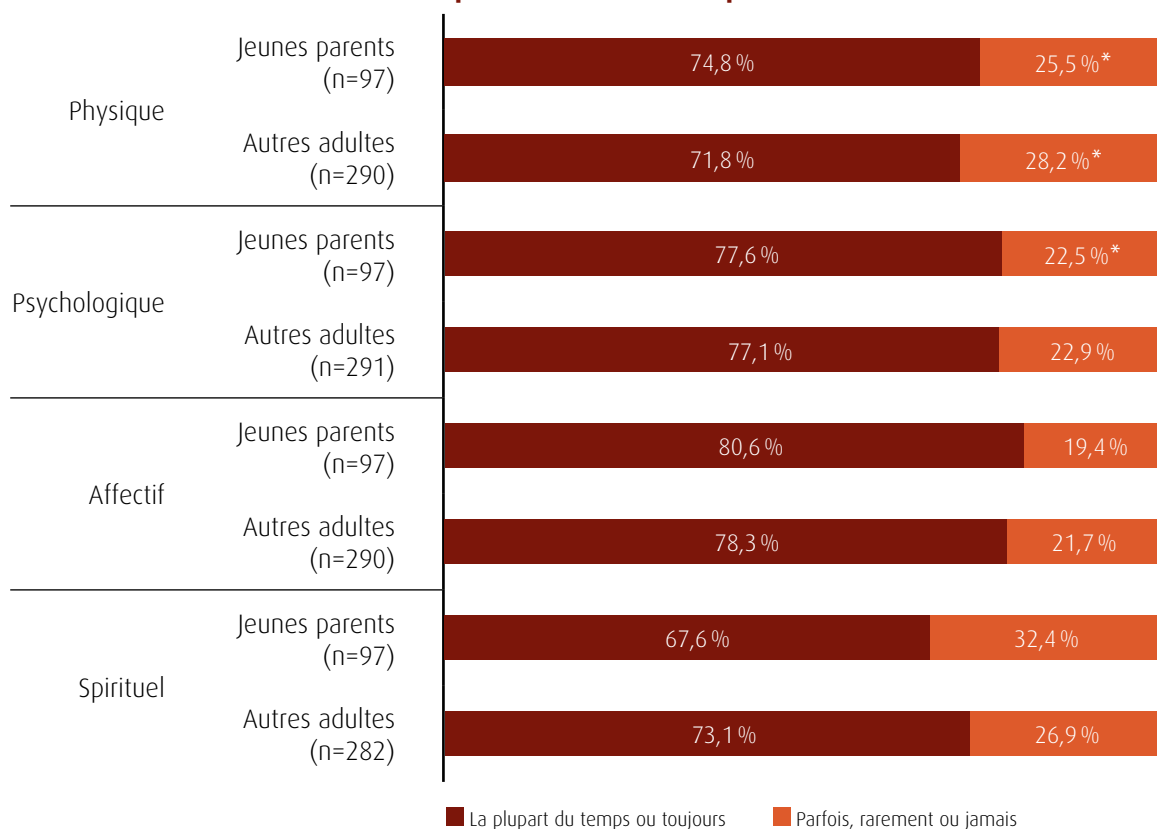
## Satisfaction des besoins

Questionnés au sujet de leurs difficultés financières au cours des douze mois précédant l'enquête, environ 10% des jeunes parents et des autres adultes ont affirmé avoir eu de la difficulté à payer le loyer, les services publics, les vêtements et le transport. Seuls 5% ont indiqué avoir eu de la difficulté à payer les frais de garde. Cependant, un peu plus de jeunes parents (23,5%) que d'autres adultes (17,4%) ont eu de la difficulté à se nourrir. Ainsi, il n'y a pratiquement pas de différence entre les deux groupes. Malgré leurs revenus plus faibles, les jeunes parents n'ont pas vraiment plus de difficulté à satisfaire leurs besoins de base que les autres adultes. Comme il a été mentionné précédemment, le soutien dont bénéficient les jeunes parents de la part des autres membres de leur famille ou de la communauté pourrait, en partie, expliquer cette similitude.

## Équilibre physique, psychologique, affectif et spirituel

La figure 5 indique que des proportions très semblables de jeunes parents et d'autres adultes se sentent la plupart du temps ou toujours équilibrés sur les plans physique, psychologique, affectif et spirituel. Cependant, il est à noter que près du tiers des jeunes parents affirment ne jamais se sentir ou ne se sentir que parfois ou rarement en équilibre sur le plan spirituel, alors que la proportion est un peu moindre chez les autres adultes.

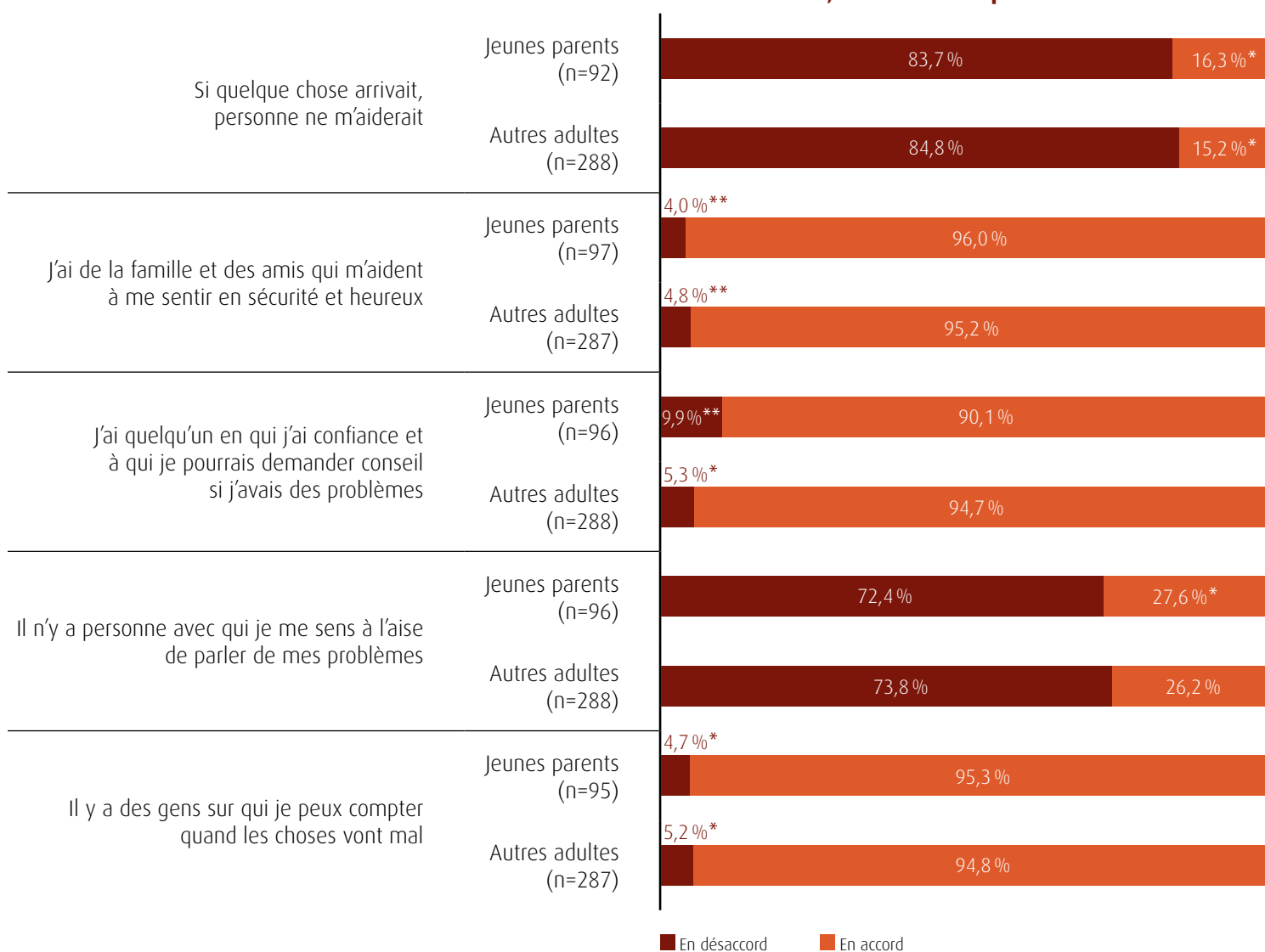
**Figure 5 : Équilibre physique, psychologique, affectif et spirituel selon le statut parental**



## Soutien émotionnel et psychologique

Selon Eni et Phillips-Beck (2013), les jeunes mères autochtones ont besoin de soutien social pour faire face aux problèmes du quotidien. Une famille et des amis attentionnés peuvent aider à traverser les crises par leurs conseils et leur écoute active. Comme l'illustre la figure 6, il n'y a pas de différence entre les jeunes parents et les autres adultes quant au soutien qu'ils estiment disponible dans leur entourage. Pour les deux groupes, de très fortes majorités (plus de 90 %) de répondants estiment que leur famille et leurs amis les aident à se sentir en sécurité et heureux, et qu'ils peuvent compter sur quelqu'un pour les conseiller ou les aider en cas de problème. Dans des proportions un peu moindres, mais toujours majoritaires, les répondants des deux groupes affirment que quelqu'un les aiderait s'il arrivait quelque chose (environ 84 %) et qu'ils ont quelqu'un vers qui se tourner pour parler de leurs problèmes (environ 73 %).

**Figure 6 : Opinion quant à disponibilité des proches en cas de besoin, selon le statut parental**



## CONCLUSION

Plus du quart des adultes de 18 à 45 ans vivant dans les communautés sont devenus parents avant l'âge de 20 ans (en moyenne à l'âge de 17 ans). Les femmes sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que les hommes à devenir jeunes parents.

Il existe une différence marquée entre les communautés de la zone 1 et l'ensemble des autres communautés. Regroupées, les communautés des zones 2, 3 et 4 représentent une proportion de jeunes adultes deux fois plus élevée que celle des communautés de la zone 1. Ce phénomène pourrait être attribuable à une plus grande persistance des cultures et des valeurs traditionnelles dans les communautés plus éloignées.

Les jeunes parents sont proportionnellement moins nombreux que les autres à obtenir le diplôme d'études secondaires. Leur parcours scolaire semble être influencé par celui de leurs propres parents. Les résultats ont démontré qu'il existe un lien entre l'obtention ou non du DES par ces derniers et l'âge auquel leurs enfants deviennent parents, particulièrement pour les jeunes femmes. Puisque la parentalité à un jeune âge est souvent un obstacle à l'obtention du DES, il n'est pas surprenant que de plus fortes proportions de jeunes parents que d'autres adultes soient sans emploi et aient un revenu faible. Le schéma tendra ainsi à se reproduire d'une génération à l'autre.

## BIBLIOGRAPHIE

Centre de ressources Meilleur départ, et A. Mashford-Pringle (2013). *Pimotisiwin: A Good Path for Pregnant and Parenting Aboriginal Teens*, Toronto.

Eni, R., et W. Phillips-Beck (2013). « Teenage Pregnancy and Parenthood Perspectives of First Nations Women », *The International Indigenous Policy Journal*, vol. 4, n° 1.

Luong, M. (2008). « Life after teenage motherhood », *Perspectives*, mai 2008.

O'Donnell, V., et S. Wallace (2011). « Les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites », dans *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Statistique Canada, Ottawa, 50 p.

United Way of Calgary and Area (2012). *Review of Supports for Pregnant and Parenting Aboriginal Students*, Calgary.





### Rédaction

Angela Mashford-Pringle, chargée de cours, Université de Toronto

### Comité consultatif

Caroline Talbot, coordonnatrice en éducation, Institut Tshakapesh

Dave Sergerie, conseiller stratégique à la direction générale, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Julie Taillon, conseillère pédagogique au secteur de la petite enfance, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Treena Metallic, analyste en recherche et développement, Conseil en Éducation des Premières Nations

### Comité de révision

Barbara Gravel, directrice des services éducatifs, Conseil en Éducation des Premières Nations

Joannie Gray-Roussel, assistante technique de recherche, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Jonathan Leclerc, coordonnateur des enquêtes populationnelles, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Mathieu-Olivier Côté, agent de recherche, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Matthieu Gill-Bougie, assistant technique de recherche, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Nancy Gros-Louis Mchugh, gestionnaire du secteur de la recherche, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Pierre Joubert, consultant

Roselyne Lampron, conseillère à la réussite scolaire, Conseil en Éducation des Premières Nations

Treena Metallic, analyste en recherche et développement, Conseil en Éducation des Premières Nations

### Révision linguistique

Chantale Picard, coordonnatrice des services linguistiques, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Vicky Viens, réviseuse linguistique bilingue, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

### Graphisme et mise en page

Mireille Gagnon, technicienne en graphisme, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Patricia Carignan, designer graphique

L'emploi du masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte, et ce, sans préjudice envers les femmes.

Ce document est aussi disponible en anglais et peut être téléchargé à partir du site Web de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

Crédits photos : CDRHPNQ, CEPN, Doreen Picard et Shutterstock

ISBN : 978-1-77315-052-9

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

© Propriété intellectuelle revenant à la CSSSPNQL

© CSSSPNQL – 2017